

CONSEIL DE QUARTIER DU CHAMP DE FOIRE

Compte-rendu de la réunion du **10 mai 2012**

Maison de Quartier du Champ de Foire rue Sayous

Monsieur le Maire est présent en début de réunion. Il vient présenter les suites de la réflexion de la municipalité sur l'éclairage public déjà évoquée en Conseil de Quartier de février :

- un test a été fait le 25 avril dernier avant la phase expérimentale envisagée qui consistait à couper l'éclairage entre 1h et 5h. Plusieurs élus, dont les élus référents des Conseils de Quartiers et les techniciens concernés, ont été invités à circuler dans une partie du quartier St-Martin où toutes les lampes avaient été éteintes durant 1h.
- bien que cette solution permette d'économiser de l'énergie, l'incidence financière serait moindre car les coûts d'abonnement constituent une part importante qui serait inchangée. De plus, le fait de prévoir deux périodes de coupure de l'éclairage (la semaine et le week-end) est très difficile à réaliser techniquement.
 - ➔ Pour ces raisons, le choix a été fait de ne pas mettre en place cette extinction des lampadaires.
- une autre solution a été envisagée afin de réduire la consommation : réduire l'intensité de l'éclairage. Cette solution permettrait d'économiser de l'énergie, de réduire le coût de façon plus importante (le montant étant calculé à partir de la puissance) et de maintenir de l'éclairage dans toute la ville, ce qui pourrait répondre au sentiment d'insécurité de certains usagers.
 - ➔ cette solution là est préférée par la Ville, les postes seront progressivement équipés de réducteurs d'intensité sur 2012 et 2013. Des mesures complémentaires seront également mises en œuvre (remplacement de lampes...). A terme l'économie réalisée pourrait être de l'ordre de 30%.

Les Conseillers remercient Michel GOURINCHAS pour son intervention.

Validation du compte-rendu de la réunion du 22 février 2012 :

Guy BRISSON s'excuse de n'avoir pas participé à la réunion en précisant qu'il n'avait pas vu que la date avait changé.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Point sur le fonctionnement du marché du Champ de Foire :

En réponse aux questionnement des Conseillers sur l'amélioration de l'installation des commerçants du marché, Gwladys HALLER (Manager de commerce Ville de Cognac) apporte des informations :

- quand il y a du vent le charcutier s'installe en travers afin de protéger les autres commerçants, en accord avec eux
- l'installation et le repli des commerçants se fait à la minute près, les commerçants sont donc organisés d'après les horaires de chacun; cette organisation fonctionne très bien globalement sur ce marché, il ne paraît pas souhaitable de la modifier
- tout déplacement d'un commerçant doit être étudié et validé par la Commission foire et marchés
- le boulanger traditionnel de SEGONZAC part à la retraite, son remplaçant devrait arriver prochainement

Un débat s'installe avec les Conseillers :

- le marché est-il appelé à se développer ?
 - ➔ il y a effectivement des demandes. L'extension du marché devraient être attenante au marché actuel pour créer un ensemble cohérent. De plus, son extension ne pourrait se faire sur l'espace enherbé situé au-dessus car la loi sur l'hygiène interdit l'installation sur des revêtements poreux. La question du stationnement serait à revoir : sur le terrain de boules ?...
- la rue du château d'eau pourrait-elle être fermée et utilisée le temps du marché ?
 - ➔ cette proposition sera prise en compte dans le cas d'une étude éventuelle tout en tenant compte de la taille optimum du marché.

Travail sur l'animation d'été du quartier :

Rappel de la date de l'animation d'été du quartier : **vendredi 3 août**.

Gwladys HALLER explique : le fait que la demande de marché nocturne provienne d'associations permet de faire une simple déclaration de vente au déballage nocturne à la place d'une procédure de marché classique beaucoup plus lourde, qui de surcroît doit être validée en Conseil Municipal. D'autre part, le service foire et marchés est en congés à la date retenue.

Les deux principales associations du quartier, le Comité d'Animation du Champ de Foire et les Amis de St-Antoine se sont déclarées volontaires et intéressées pour faire la demande.

Par rapport au groupe de travail sur l'animation qui s'est constitué, Sylvie MAMET précise qu'il est important que chaque volontaire soit invité à chaque réunion du groupe. A cet effet, il est proposé aux volontaires d'inscrire leurs coordonnées téléphoniques sur une fiche. Jean-luc DEAU et Christian GABRIELSEN sont désignés comme pilotes de l'organisation; à ce titre ils sont tenus de prévenir chaque membre du groupe de travail des réunions qui se tiendraient.

Fanny LILAS (Directrice du développement culturel de la Ville) présente un projet en construction avec la ville de SAINTES. La ville de SAINTES organise un festival "les Oreilles en Éventail"- les musiques insolites du 3 au 5 août. Dans le cadre du festival et du réseau de villes, il est proposé que la troupe programmée vienne jouer sur Cognac une partie de leur spectacle (le petit catalogue) dans une sorte d'avant première le vendredi matin 3 août. Ainsi, la compagnie arts de la rue Dynamogène, constituée de musiciens comédiens, pourrait se produire le vendredi, lors du marché du Champ de Foire, de 10h à 12h environ. Des relais du type centre de loisirs... pourraient être invités également. De plus, les personnes le désirant auraient la possibilité d'être invitées et transportées à SAINTES pour assister à la représentation complète et gratuite sur la journée du samedi. Le défraiement de la compagnie serait à charge de la Ville ainsi que le transport en commun.

➔ Les Conseillers accueillent très favorablement cette proposition et à l'unanimité.

Concernant la partie musicale de la soirée, Jonathan MUNOZ (Directeur de Cabinet du Maire), fait 2 propositions :

- un orchestre "bal musette" composé de 2 musiciens pour un montant de 650€
- un disc jockey qui peut proposer toutes sortes de musiques et s'adapter à la demande pour un montant de 350€
 - ➔ les Conseillers choisissent la formule disc jockey à l'unanimité

- ➔ Jonathan MUNOZ propose que le disc jockey assiste à la prochaine réunion pour choisir la programmation avec les Conseillers.

Quelques modalités pratiques concernant l'organisation sont définies et précisées par les Conseillers :

- une petite somme sera demandée aux commerçants lors de l'inscription (environ 4€)
- la buvette centrale sera gérée par les 2 associations qui récupéreront l'argent
- plusieurs commerçants du marché du Champ de Foire et autres sont dès à présent candidats : le primeur (Michel), l'ostréiculteur, le fromager, le producteur de yaourts, le pizzaïolo du vendredi, la boulangerie (rue de la République) et le viticulteur Brard Blanchard de Boutiers
- le marché sera également proposé à des artisans amateurs
- les associations qui souhaitent faire des grillades doivent être vigilantes et mettre en place des barrières pour empêcher les personnes d'approcher de la plancha
- il devra être signalé aux commerçants qu'ils doivent prévoir des rallonges électriques
- le groupe de travail prendra rendez-vous avec Gwladys HALLER pour obtenir les informations complémentaires nécessaires (déclaration, courriers, démarches...)

Jonathan MUNOZ ajoute que les Services Techniques viendront sur place le jour même pour donner des indications nécessaires aux organisateurs. La communication sera assurée par la Ville. Un appel à candidats pourra être lancé sur le panneau lumineux et par la presse. Les coordonnées de Jean-Luc DEAU seront indiquées sur les annonces.

Nouveau projet de Charte des Conseils de Quartiers :

Des modifications ont été apportées à la Charte par les élus de la Commission Démocratie Locale suite aux remarques des Ateliers Inter-Quartier du 16 novembre 2011.

Conseillers de quartier sont invités à donner leur avis sur ces modifications :

- les Conseillers de Quartiers sortants sont-ils prioritaires ?
➔ oui dans la limite de 15 Conseillers
- que se passe-t-il si plus de 15 sortants sont volontaires ?
➔ dans ce cas il y aurait un tirage au sort

Informations et questions diverses :

- Sylvie MAMET informe le Conseil de Quartier que le bal du 14 juillet aura lieu cette année au Champ de Foire, à la grande joie des Conseillers.
Sylvie MAMET et Jonathan MUNOZ proposent que la buvette soit tenue par l'ASERC en tant qu'association du quartier.
➔ Les Conseillers sont favorables à cette idée,
➔ Sylvie MAMET se charge de contacter l'ASERC
- les conseillers sont sollicités sur la mise en place éventuelle d'un 1 sapin de Noël à décorer par les conseillers et les habitants.
➔ 1 sapin est tous les ans mis à disposition du Comité d'animation du quartier, celui-ci est en général mis en place devant l'église St-Antoine. Les Conseillers souhaitent que cette pratique soit maintenue. Ils proposent de décorer eux-mêmes l'arbre (l'if) situé sur l'ilôt du carrefour boulevard de Châtennay/rue de la Chaudronne/rue de Melbourne, avec les habitants et les enfants

Vie quotidienne :

- le propriétaire de l'épicerie située au carrefour rue de l'Echassier/rue R. Daugas signale que lors de l'aménagement du futur plateau surélevé il sera indispensable de prendre en compte que son bâtiment est inondé lors de gros abats d'eau
- des Conseillers craignent que les herbes folles déposées dans les caniveaux par les services lors de campagnes de désherbages, viennent boucher les avaloirs
- le grillage du stade Jean-Martinaud au niveau du n° 45 de la rue de Navarre est dégradé et arraché par les jeunes du lycée qui empruntent régulièrement ce passage à la pause déjeuner notamment. Ce problème étant récurrent depuis plusieurs années, serait-il possible de mettre en place un portillon à cet emplacement ?
- les bouches d'égouts aux angles des rues République/Pasteur & République/Paix ont été débouchées
- les bancs de la Maison de Quartier sont lavés, ils seront lasurés cet hiver
- l'entreprise qui a la charge d'entretenir l'horloge de l'école Cagouillet interviendra dès qu'un rendez-vous avec l'occupant du logement sera possible. Les Conseillers précisent qu'elle fonctionne depuis une dizaine de jours mais qu'elle n'est pas à l'heure
- à propos de la demande de modification du carrefour Millardet/République, les Services Techniques proposent de contrôler la hauteur des végétaux qui pourraient gêner la visibilité.
→ les Conseillers considèrent que le problème ne se situe pas à ce niveau ils vont prendre rendez-vous avec Jean-François VALEGEAS (l' élu en charge du Domaine Public)
- un plan de circulation et de stationnement de la rue de la République dans sa partie entre le boulevard de Châtenay et la rue Millardet et des alentours, sera présenté au prochain Conseil de Quartier
- les tâches d'huile autour des containers de la place ne peuvent être masquées par de la peinture, un absorbant va être mis en place
- le passage piétons devant la boulangerie du boulevard de Châtenay située à l'angle de la rue Louis Dominique sera refait dans le cadre de la campagne de marquage prévue dans ce secteur
- la pose des jeux du Breuil est terminée ainsi que le revêtement de sol. Les jeux sont praticables.
→ Il est signalé qu'une corde a été coupée

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu le :

mercredi 13 juin 2012 à 18h30 à la Maison de Quartier, rue Sayous

Attention la date de la réunion est modifiée au 21 juin

Membres du Conseil de Quartier présents :

Gérard BAVEREY, Guy BRISSON, Stanislas CROISARD, Jean-Luc DEAU, Hubert DÉGROIS, Philippe DUFRAISE, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Catherine GOGUET, Nicole LE LAIN, Valérie MARTIN, Jean-Claude MARTIN, Annie MATRAS, Guy PRABONNAUD, Solange TETAUD (secrétaire de séance), Michel TISON.

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Sylvie MERCIER, Irène HUGUET, Jean-Pierre HUGUET.

Participaient également :

Michel GOURINCHAS, Gwladys HALLER, Fanny LILAS, Jonathan MUNOZ, Sylvie MAMET et Ghislaine DESQUINES.